

# Actualiser c'est



Veiller

Intégrer

Trier

**Actualiser les connaissances dans le domaine de la santé, c'est repérer les données nouvelles, et aussi les trier, les analyser, et – quand elles le méritent – les mettre en perspective avec les connaissances existantes.**

Une des missions principales de *Prescrire* est l'actualisation des connaissances et leur mise en perspective avec l'existant dans de nombreux domaines des soins : stratégies diagnostiques, pratiques thérapeutiques et de prévention, médicaments, exercice professionnel. Cela exige méthode et organisation.

## Veilles documentaires étendues

Le suivi de l'actualité par *Prescrire* fait appel à des veilles documentaires internationales, générales ou spécialisées. Sont notamment examinés systématiquement : les sommaires des principales revues internationales, des principaux organismes producteurs de synthèses méthodiques, des bulletins de l'International Society of Drug Bulletins (ISDB) ; de nombreux sites internet ou bases de données documentaires, entre autres d'agences du médicament ; de nombreuses sources concernant la réglementation, la santé publique, l'économie de la santé, les liens entre santé et environnement, etc. Sans oublier les signalements des membres des réseaux ou correspondants amis, et des abonnés.

Ce travail de veille est réparti sur une trentaine de membres de l'équipe. Le budget documentation de *Prescrire* est d'environ 600 000 euros par an.

## Trier, analyser, sélectionner

Les documents repérés par ces veilles sont discutés dans différents groupes de travail de la Rédaction. Toute nouvelle information, tout nouveau résultat, est analysé non seulement sur ses qualités intrinsèques (pertinence, qualité méthodologique, etc.), mais aussi à la lumière des données accumulées antérieurement. Seules les données pertinentes pour les soins et d'un niveau de preuves suffisant méritent d'être rapportées et intégrées aux connaissances pour les actualiser.

## Intégrer les données nouvelles qui sont pertinentes et fiables

Pour bénéficier des actualisations importantes à intégrer à sa pratique, mieux vaut toujours utiliser la dernière édition en date des aides à la décision régulièrement mises à jour, tels que le Guide *Prescrire* annuel "Éviter les effets indésirables par interactions médicamenteuses. Comprendre et décider", dont l'édition 2014 vous sera livrée prochainement.

Les abonnés à *Prescrire* tireront aussi profit, soit sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org), soit sur leur Bibliothèque électronique *Prescrire*, de la consultation d'une interface de recherche *Prescrire*. Ils pourront ainsi repérer, sur les résultats de recherche obtenus à partir d'un mot-clé, les actualisations apportées au fil des numéros sur un sujet donné, puis consulter les textes correspondants qui leur sont accessibles sur ces mêmes supports.

**Prescrire**